

Centre de référence et d'expérimentation sur les MAE

Carte postale

Thématique : Agriculture, environnement.

Titre du projet : Mise en place de mesures agro-environnementales.

Initiateur du projet : Ferme de Fancheumont.

Axe 2 : Amélioration de l'environnement et aménagement de l'espace rural.

Mesure 214 : Mesures agro-environnementales.

Durée du projet : Ferme de référence et d'expérimentation depuis 2011.

Localisation : La Reid (4910 Theux)

La ferme de Fancheumont, à La Reid, est une ferme pédagogique et un centre de référence et d'expérimentation sur les mesures agro-environnementales (MAE) depuis 2011. C'est dans ce cadre que l'ensemble des MAE possibles en milieu d'herbage (élevage) est mis en place.



Mots-clés : méthode agricole, agro-environnement, biodiversité, impact environnemental, gestion de l'environnement, environnement naturel, agriculture durable, agriculture extensive, investissements non-productifs.

Avec
le soutien de la



Wallonie



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales.

Description du projet

Nature du projet, contexte

La ferme de Fancheumont a démarré en 1995. C'est un centre de référence et d'expérimentation sur les MAE depuis 2011. L'élevage y est très diversifié : vaches allaitantes, moutons texel français et roux tachetés ardennais (une race locale menacée), porcs d'engraissement sur litière biomaîtrisée, chèvres laitières et animaux de basse-cour.

Le parcellaire est géré avec un souci d'équilibre entre l'agriculture et la nature (lire la description des principales actions menées) et l'exploitation a été sélectionnée pour gérer des pelouses calcaires du projet LIFE Héliantheme, au moyen de moutons roux tachetés.

La mise en place de mesures agro-environnementales (MAE) répondait à une demande du public et du monde agricole : la ferme permet de voir concrètement des MAE en place et d'en connaître mieux les différents éléments.

Parallèlement, une réflexion profonde sur l'approvisionnement énergétique de la ferme est menée : solaire thermique et photovoltaïque, pompe à chaleur, récupération des déchets de coupe des haies pour le chauffage d'appoint au bois, isolation des bâtiments.

Les exploitants ont également développé une capacité d'accueil permettant de recevoir un public très varié s'intéressant au monde rural (ferme pédagogique avec salle de conférence, gîte Panda).

Objectifs

Les exploitants souhaitent communiquer sur leur démarche en tant qu'agriculteurs vers les écoles mais aussi vers les adultes et les familles désireuses de voir l'agriculture sous un autre angle.

La ferme permet aussi de communiquer vers le monde agricole et est en relation avec l'école d'agriculture de La Reid. Les agriculteurs installés peuvent également venir voir sur place, dans le contexte, les MAE existantes et trouver des réponses aux questions technico-pratiques qu'ils se posent à travers une visite complète des prairies.

Description des principales actions menées

Toutes les MAE possibles en milieu d'herbage (élevage) sont mises en place :

- MAE 1a : avec environ 3 km de haies sur l'exploitation, la ferme permet d'en montrer les différentes sortes (taillées, hautes, en bordure de bois, en taille pyramidale) ;
- MAE 1b : les arbres têtards, caractéristiques du monde agricole, sont développés pour montrer la manière de les gérer, de les tailler ;
- MAE 1c : sept mares sont présentes sur l'exploitation. Dans une région avec de nombreuses terres humides, le développement de la douve du foie chez le mouton est fréquent. Pour couper le cycle naturel de reproduction du parasite, certaines mares ont été protégées du bétail par des clôtures, tandis que d'autres ont été asséchées ;
- MAE 2 : 2,5 ha de prairies naturelles sont présents sur l'exploitation. Déjà en place, elles ne constituent pas un changement, mais la démarche a été officialisée par la MAE ;
- MAE 3b : une bande de prairie extensive a été réalisée le long d'une rivière ;
- MAE 6 : quinze moutons ardennais pâture la prairie calcaire (MAE 8) ;
- MAE 7 : maintien de faibles charges en bétail ;
- MAE 8 : une parcelle de prairie calcaire présente les critères de haute valeur biologique. Elle est pâturée par les roux ardennais ;
- MAE 10 : le plan d'action agro-environnementale (PAE) en place permet d'individualiser la démarche globale.

Résultats & impacts

L'impact environnemental des MAE est important :

- MAE 1b : le maintien d'arbres têtards montre les avantages de la biodiversité : les oiseaux peuvent nicher, les écureuils y stockent des provisions et divers insectes profitent du bois mort. Ils permettent aussi de produire du bois de chauffage ;

- MAE 1c : l'assèchement de certaines mares et la clôture d'autres permettent aux exploitants de ne plus traiter les ovins contre la douve du foie : le cycle naturel du parasite est coupé. Les mares clôturées, entièrement consacrées à la nature, permettent l'observation de tritons, de batraciens, de hérons, de cols verts et d'une importante flore aquatique ;

- MAE 2 : les prairies naturelles sont intéressantes pour l'évolution de la flore et une plus grande diversité des plantes est constatée ;

- MAE 3b : la bande de prairie extensive permet de bons résultats sur la faune et la flore ;

- MAE 6 : les roux ardennais donnent entière satisfaction en élevage et en pâturage ;

- MAE 10 : le PAE a notamment permis de replanter des arbres fruitiers et de baisser la nuisance des rongeurs sur ces arbres par l'introduction de nichoirs à chouettes.

Leçons et commentaires

Pour les exploitants de la ferme de Fancheumont, les MAE sont des contraintes au service de la nature et permettent de faire en sorte que l'élevage soit au service de la nature.

L'élevage de roux ardennais demande beaucoup de dépenses d'énergie pour trouver des sujets non consanguins, mais si le choix de cette race n'est pas facile, la satisfaction est grande.

La bande de prairie extensive représente aussi une contrainte très forte (clôture, dates de fauche contraignantes), et la mise en place de prairies naturelles contribue à appauvrir la terre et à faire chuter la production (260 ballots/ha avant la gestion en prairies naturelles, moins de 180 ballots/ha aujourd'hui) ; ici, le manque à gagner est compensé par les primes.

Les difficultés sont également budgétaires : le monde agricole a très bien répondu au programme et l'enveloppe de subventions prévues a été dépassée. La situation nécessite un réajustement.

À Fancheumont, les problèmes des versements de subventions n'enlèvent rien à la motivation des exploitants qui déclarent être prêts à continuer, après adaptation, même sans les aides.

Pour Jacques Janssen, exploitant de la ferme, il est important de doter l'agriculture d'un nouveau message contribuant à casser l'image de l'agriculteur pollueur : la communication sur le maillage entre agriculture et nature devrait permettre de casser cette image négative. Cette communication doit donc être soignée et mise en place à travers les explications et les démonstrations concrètes.

Information, contact

Jacques et Sylvie Janssen-Cession, exploitants de la ferme de Fancheumont.

Tél : 087/37 66 25, 0476/33 58 48.

Mail : fermedefancheumont@hotmail.com

Auteur et date de mise à jour

Février 2014.